Val de Moselle
Communauté de Communes

MAGAZINE N° 26 - OCTOBRE 2015

Retour en images sur “Festi’Val” de Moselle

Emploi des jeunes - p3

Réforme territoriale

À QUOI SERT L'INTERCOMMUNALITÉ ?

Édito

En ces temps de réforme territoriale, il n'est pas inutile de se reposer la question. La réponse qui vient immédiatement à l'esprit peut se résumer en une maxime bien connue : l'union fait la force.

S'associer pour être plus grands, plus forts, plus efficaces, est devenu une quasi-obligation pour pouvoir répondre aux besoins croissants des habitants de nos villages tout en maîtrisant nos dépenses budgétaires. Organiser les modes de garde des plus petits, gérer les périscolaires et les temps d'apprentissages induits par la réforme des rythmes scolaires, donner un accès à la culture, mais aussi, instruire les documents d'urbanisme, lutter contre les nuisances sonores et prévenir les risques d'inondation, accompagner les communes dans les mises aux normes réglementaires, en particulier pour l'accessibilité des voiries et des bâtiments publics, la collecte des ordures ménagères, tout cela incombe déjà, ou incombera à très court terme, à l'intercommunalité. A cela, il faut ajouter tout ce qui peut contribuer à l'attractivité d'un territoire : le développement économique et touristique, la mobilité, la qualité de l'habitat, la protection de l'environnement, l'installation d'un réseau de fibre optique permettant l'Internet à très haut débit. La gestion de l'eau, de l'assainissement et des cours d'eau viendra, au plus tard en 2020, compléter la liste des compétences obligatoires des structures intercommunales.

L'ensemble de ces actions constitue la réponse des collectivités locales à la demande de services que vous, habitants de nos villages, êtes en droit d'attendre. Cette réponse est de plus en plus contrainte par des restrictions budgétaires qui obligeront les communes à mutualiser leurs moyens d'action au sein d'intercommunalités de service de plus en plus intégrées.

La deuxième question que nous devons aujourd'hui nous poser est : avec qui s'associer pour que nous soyons à la fois performants, que nous apportions les réponses justes aux besoins et que nous soyons en capacité de maîtriser ces choix. En pleine réforme de la carte des intercommunalités cette question est au centre des réflexions de la CCVM puisque la loi NOTRe, adoptée début août, nous oblige à franchir le cap des 15000 habitants en nous "mariant" avec une autre intercommunalité. Le choix appartiendra aux conseils municipaux des dix communes, ainsi qu'au conseil communautaire, qui devront délibérer avant la fin de l'année. ***Actuellement, deux possibilités s'offrent à nous (voir carte);*** *s'associer avec la communauté du Chardon Lorrain ou avec celle du Sud Messin.* ***La première solution présente de nombreux atouts*** *tant les territoires sont liés par un passé commun, comportent de grandes similitudes géographiques et sont animés d'une volonté et d'un projet partagés. Elle présente, toutefois, une difficulté consécutive à la frontière départementale qui nous sépare.* ***La deuxième*** *permet d'éliminer cette difficulté, mais* ***est moins attractive puisqu'elle représente plus un mariage de raison, qui nous est actuellement proposé par le préfet, sans avoir été choisi.***

Le schéma départemental de coopération intercommunal devra être finalisé courant 2016 pour une mise en œuvre au 1er janvier 2017. D'ici là, nous allons débattre au sein des conseils municipaux et communautaires de la CCVM et avec nos différents partenaires. ***Dans les semaines à venir, nous élaborerons un document d'information et d'explication de cette réforme qui sera distribué sur tout le territoire, et je me tiendrai aux côtés des conseils municipaux pour apporter toutes informations utiles.***

Le président
Gilles Soulier

>>> A lire...

3 Emploi des jeunes
4 Le plan de paysage
6 Festi'Val de Moselle
8 Economies d'énergie
12 Le raid aventure

Directeur de la publication
Gilles Soulier

Dispositif destiné aux 16 - 25 ans

Emploi des jeunes et Mission Locale

UN AN DE PERMANENCE À LA CCVM

Depuis plus d'un an, Stéphanie Buttice, Conseillère en insertion à la Mission Locale du Pays Messin, assure des permanences chaque jeudi après-midi à la Communauté de Communes du Val de Moselle.

Pour qui ?

Pour rappel, la Mission Locale du Pays Messin accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans inclus, sortis du système scolaire.

Comment ?

Au cours de l'accompagnement, la conseillère aide chaque jeune à définir son projet professionnel sous l'angle de l'emploi, de la formation, des questions de logement, de santé, de mobilité...

Les jeunes accompagnés peuvent également travailler à une remise à niveau, une préparation aux entretiens, rencontrer des professionnels et réaliser des stages en entreprise.

Par sa connaissance du tissu économique local et de son public, la Mission Locale mobilise ses partenaires, les entreprises locales et les jeunes lors de rencontres, cafés de l'emploi et forums.

Vers quels secteurs professionnels ?

Tous les secteurs professionnels sont concernés : industrie, bâtiment et travaux publics, tertiaire, tourisme, vente, immobilier, sécurité, logistique, transport, social, santé, soins à la personne, petite enfance, animation, fonction publique, restauration-hôtellerie, armée, informatique, artisanat, métiers d'art, communication, espaces verts, environnement...

Renseignements : Stéphanie Buttice - 03 87 74 56 40

Bilan de cette première année

Depuis la mise en oeuvre du dispositif, soit à la rentrée 2014, **61 jeunes ont fréquenté la permanence** de la Mission locale à la CCVM.

Contrat CIVIS signé : 25
Mode d'emploi entretien : 1
Bilan de santé : 2
EPA (Evaluation avant formation) : 1
Atelier de remise à niveau : 1
Parrain : 1
Aide financière : 6
Entretien avec employeur / Jeune / Mission Locale : 2
Stage : 3
Atelier d'orientation : 8
Info collective service civique : 7
Sortie AFPA : 4
Contrat d'apprentissage BTS : 1
BAC PRO : 2
PPAE (Accomp. à l'emploi personnalisé) : 15
CDD + de 6 mois : 7 / - de 6 mois : 6
Reprise scolaire : 2
CDI : 5
Formation : 4
EAV (contrats en emploi d'avenir) : 6

PS : 1 jeune peut être sur plusieurs dispositifs

Rencontre entre les différents acteurs et la presse

Plan de paysage

À LA RECONQUÊTE DES COTEAUX

Dans le cadre d'un appel à projet national organisé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, en février 2015, les Communautés de Communes du Val de Moselle, du Chardon Lorrain et les communes d'Ars sur Moselle, Jussy et Vaux ont porté conjointement leur candidature.

Outre la pression foncière qui s'exerce sur notre territoire en raison de l'influence des aires urbaines de Metz et Pont-à-Mousson, notre territoire est confronté à une problématique d'enfrichement des coteaux en raison de l'abandon d'activités agricoles traditionnelles telles que la viticulture (dans certains secteurs), la polyculture, l'arboriculture ou le maraîchage qui ont façonné le paysage.

NOTRE TERRITOIRE LAURÉAT

Ce plan de paysage des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad a été retenu lauréat, faisant ainsi parti des 25 territoires primés sur plus de 75 dossiers pré-sélectionnés.

Ce projet d'envergure répond donc à des ambitions territoriales partagées, issues des projets de territoires des collectivités. En plus de la cohérence géographique du périmètre d'étude, ce sont également de véritables intentions de développement territorial conjointes qui sont soutenues.

LUTTER CONTRE L'ENFRICHEMENT

Ces territoires font partie d'un paysage caractéristique commun en Lorraine : le relief de côte. La côte de Moselle se structure autour de trois éléments de paysage typiques : des revers de côte, des terrasses alluviales et espaces ouverts, puis des fonds de vallées, où s'écoulent la Moselle et son affluent le Rupt de Mad.

Les vallées de la Moselle et du Rupt de Mad, en limite de l'aire urbaine de Metz et d'une moindre mesure de Pont-à-Mousson, ne sont pas des espaces ruraux reculés, mais un lieu sous influence urbaine. Cette appartenance, cette proximité et la qualité de vie des deux vallées attirent de nouveaux habitants impliquant une pression foncière et un renforcement de l'urbanisation sur certains secteurs.

Un plan de paysage, pour quoi faire ?

POUR **DÉVELOPPER** LES TERRITOIRES...

Face à cette évolution de la structure paysagère des versants des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad et pour répondre au dynamisme des populations locales de plus en plus désireuses de disposer d'un cadre de vie de qualité et de circuits économiques locaux, les élus souhaitent se rassembler autour d'un plan de paysage.

Cet outil doit conduire à définir un projet commun fondé sur des objectifs partagés de développement pour les vallées de la Moselle et du Rupt de Mad qui vise à :

- Soutenir et développer une agriculture diversifiée à forte plus-value, ancrée dans le territoire, en s'appuyant sur les potentialités locales.
- Développer des productions qui trouvent leurs débouchés auprès d'une clientèle de proximité.
- Offrir aux habitants un espace attractif de nature répondant à différents usages et permettant le dynamisme de la vie locale.
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire (tourisme de proximité mais également issu de la Grande Région) en s'appuyant sur les qualités identitaires et patrimoniales du paysage.
- Sauvegarder et préserver la richesse de la biodiversité locale.

DANS LA **CONCERTATION** AVEC TOUS LES ACTEURS LOCAUX.

La concertation et la construction du projet avec l'ensemble des acteurs locaux des territoires sont les facteurs clés de la réussite du projet.

Au regard de cette volonté d'affirmer l'identité du territoire comme source de richesse pour un bassin de vie, le plan de paysage en tant qu'outil de médiation, doit mobiliser l'ensemble des acteurs des différents territoires administratifs, et les conduire à la formulation d'un projet commun.

Ainsi, le plan de paysage repose sur une large concertation de tous les partenaires, habitants et acteurs des territoires. Cette concertation conditionne l'efficacité et l'appropriation du projet par chacun.

De nombreux ateliers de travail seront donc à constituer et à mener en vue de mieux s'approprier ces espaces, d'en définir les potentialités de développement et d'identifier ainsi les actions à engager. De la richesse des échanges naîtra un projet porteur pour les territoires et soutenu par ses habitants et acteurs.

A terme, ce plan de paysage doit aboutir à "une feuille de route" pour guider les collectivités mais aussi les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'un programme d'actions concrètes d'aménagement de l'espace.

PÉRIMETRE DU PLAN PAYSAGE

- **8 communes de la Communauté de Communes du Val de Moselle**

Ancy-sur-Moselle
Arry
Corny-sur-Moselle
Dornot
Gorze
Jouy-aux-Arches
Lorry-Mardigny
Novéant-sur-Moselle

- **8 communes de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain**

Arnaville
Bayonville sur Mad
Jaulny
Onville
Rembercourt sur Mad
Vandelainville
Villecey sur Mad
Waville

- **Plusieurs communes associées, appartenant à d'autres intercommunalités**

Ars sur Moselle
Jussy
Vaux

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Ecologie,
du Développement durable et de l'Energie

En image

RETOUR SUR FESTI'VAL DE MOSELLE

L'objectif de cet évènement était de valoriser les ressources culturelles et artistiques locales en fédérant les associations du territoire et de mettre en lumière nos principaux sites patrimoniaux : le palais abbatial de Gorze, l'aqueduc de Jouy aux Arches et les églises de Lorry-Mardigny.

14 mai - 7 juin
FESTI'Val DE MOSELLE
FESTIVAL CULTUREL

NOS PARTENAIRES

La Ligue de l'enseignement - FOL

12°5 AOC - Novéant

Ass. de la Côte-Familles Rurales Lorry-Mardigny

Théâtr'O Cité Jouy aux Arches

Les Goss'Arts - Arry

Jeunesse sportive d'Ancy

Ecole de Musique du Val de Moselle

Harmonie municipale Union - Corny

Société de Musique d'Ancy

Société Musicale de Pagny

Bibliothèque de Jouy

UNC Gorze

Claude Lefebvre

FRASIAK

C'est le chanteur Frasiak qui a ouvert ce festival dans la cour du palais abbatial de Gorze. Son blues meusien, son rock ardennais, ses souvenirs d'enfance en musique, son humour... ont émus ou fait rire plus de 250 personnes.

C'est "Mozart comme vous ne l'avez jamais vu..." qui a assuré la première partie (page de couverture).

CHAT ET SOURIS

La pièce de théâtre "Chat et souris" donnée par la troupe de Jouy aux Arches a connu un franc succès auprès d'un public particulièrement réceptif. Le hasard s'est joyeusement invité sur scène avec l'effondrement du canapé qui a déclenché de beaux fous rires. Un imprévu dont les comédiens se sont amusés en l'intégrant dans leur jeu pour le plus grand plaisir des spectateurs.

LA MUSIQUE FAIT SON FOIN

La cinquième édition de "La musique fait son Foin" a été très appréciée des participants avec pour preuve leur présence bien au-delà de l'horaire prévu, y compris des artistes. En effet, pour le final, trois groupes, MG Blues Band Trio, Why Not et Redge se sont fondus en un seul groupe improvisé et inédit pour la plus grande joie de tous.

MARCHE GOURMANDE

Le ciel était pourtant gris, voire pluvieux, mais rien n'a arrêté les quelques 100 marcheurs partis à la conquête des terres de la mère Flipotte à Ancy, pour découvrir, entre vallée, coteaux et forêts, 10 km de sentiers jalonnés de haltes gourmandes aux saveurs locales.

CONCERT DES PERISCOLAIRES

Ils étaient près de 80 sur scène, pour la plus grande joie des mamans, papas, tontons, mamies... venus écouter et applaudir leurs artistes en herbe.

CONFÉRENCE SUR L'AQUEDUC

La construction du pont aqueduc, ses particularités , l'eau dans la ville romaine... Claude Lefebvre, archéologue et spécialiste de l'aqueduc romain a captivé un auditoire de passionnés et de curieux. Une visite sur site est venue clôturer l'après-midi.

VOX FEMINA

Des pièces baroques, romantiques, des musiques du monde, du gospel... les voix de Vox Fémina ont résonné dans l'église de Lorry-Mardigny abordant un répertoire riche et varié allant de la période baroque à nos jours.

CONCERT DE GALA DES HARMONIES

Soirée de gala remarquable à Jouy aux Arches, réunissant sur scène, 3 ensembles musicaux (harmonies de Ancy, Corny et Pagny sur Moselle) et plus de 80 musiciens. Les chefs d'orchestre ont dirigé tour à tour une dizaine de morceaux faisant de cette soirée un véritable voyage musical, réhaussé par la présence exceptionnelle de 3 solistes.

Ecole de Musique du Val de Moselle

JOURNÉE DE CLÔTURE

Musique, spectacles de rue, patrimoine... étaient au cœur de la journée de clôture du Festi'Val de Moselle avec pour toile de fond, la cour et les jardins du palais abbatial de Gorze.

Le manège du Bastringue

Tracto Guinguette

Tuiles

MAIS AUSSI...

Des visites guidées de Gorze, des visites guidées des deux églises de Lorry-Mardigny, des animations musicales dans les écoles...

Café climat
Faites des économies grâce à des gestes simples du quotidien !
Mardi 17 novembre - 19h
Café-Restaurant Le Terminus
Novéant sur Moselle
Balade thermographique
Faites diagnostiquer votre maison !
Jouy aux Arches
1er décembre - 19h30

Photo Michel Lersy

Economies d'énergie

LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

La Communauté de Communes du Val de Moselle a adhéré à l'ALEC il y a 2 ans. Cette adhésion donne la possibilité à chaque particulier de bénéficier gratuitement des conseils de l'Alec en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables mais également de participer aux différentes manifestations qu'organise l'association.

L'ALEC du Pays Messin est une association à but non lucratif qui accompagne gratuitement, via sa mission d'Espace INFO ENERGIE, toutes les personnes désirant réaliser des économies d'énergie.

Ses spécialistes proposent des conseils dans l'isolation thermique et le chauffage, l'éco-conception, mais aussi sur les aspects réglementaires d'une rénovation ou d'une construction, subventions, avantages fiscaux...

ALEC du Pays Messin

L'ALEC du Pays messin propose deux évènements pour cet automne : un "Café climat" et une balade thermographique.

CAFÉ CLIMAT
17 novembre - 19h
Novéant sur moselle

Un "Café climat" sur les éco gestes sera organisé le mardi 17 novembre à 19h au Café-restaurant Le Terminus, 73 Grande rue à Novéant-sur-Moselle.

Venez apprendre des gestes simples du quotidien qui vous permettront de diminuer vos consommations énergétiques et de faire des économies !

BALADE THERMOGRAPHIQUE
1er décembre - 19h30
Jouy aux Arches - Salle des fêtes

Les diagnostics des habitations seront réalisés par le technicien de l'ALEC avant l'organisation de l'évènement. La restitution aura lieu dans la salle des fêtes située impasse de la Mairie.

Comment s'inscrire ?
Places limitées à 30 participants sur inscription préalable auprès de la CCVM. Les bulletins d'inscription et les autorisations de pénétrer sur vos propriétés privées doivent être remis à la CCVM par courrier postal ou par mail (valdemoselle@ccvm.fr).

Les documents sont disponibles dans les locaux de la Communauté de Communes du Val de Moselle, à la mairie de Jouy-aux-Arches et sur les sites internet des deux administrations :
INSCRIPTION AVANT LE 4 NOVEMBRE
www.val-de-moselle.com
www.jouy-aux-arches.fr

PERMANENCES DE L'ALEC SUR LE VAL DE MOSELLE
Venez rencontrer des experts !
Venez poser vos questions !

Vendredi 11 décembre - 14h à 17h
CCVM - Ancy-sur-Moselle

Mercredi 27 Janvier - 14h à 17h
CCVM - Ancy-sur-Moselle

Sur rendez-vous
03 87 33 24 78
www.valdemoselle@ccvm.fr

Rendre visible l'invisible

PRÊT D'UNE CAMÉRA THERMIQUE

Les habitants du Val de Moselle, qui souhaitent à titre individuel établir un diagnostic thermique de leur habitation, peuvent emprunter gratuitement une caméra à l'Alec. Une démonstration de son utilisation pourra être réalisée le 1er décembre en amont de la balade thermographique.

"JE MOBILISE MON ENERGIE"

Concours

A droite de la photo, Nathan JUNCKER (1er prix) et Clément DUCASSE (2e prix), au centre.

La Communauté de Communes du Val de Moselle a organisé en partenariat avec l'Alec un concours intitulé "Je mobilise mon énergie" dont l'objectif était de récompenser les participants ayant réalisé le plus d'économie de CO^2 en remplaçant leurs déplacements en véhicules personnels pour privilégier les modes de déplacement doux (vélo, rollers, marche...), les transports en commun et le covoiturage. La remise des lots a eu lieu le 9 juillet. Les gagnants du concours sont Nathan JUNCKER et Clément DUCASSE, tous deux résidants à Ancy-sur-Moselle.

Chaque particulier de la CCVM peut contacter gratuitement l'Espace INFO-ENERGIE - ALEC - 1, rue des Récollets - 57000 METZ - 03 87 50 82 21

EMPLACEMENTS DES BACS À VERRE

Ancy-sur-Moselle
2 bacs sur le parking du restaurant le petit carreau, à côté de la borne textile
1 bac rue des Jardins, à côté de l'école maternelle

Arry
1 bac rue de la Moselle à la Lobe, près du transformateur
1 bac au cimetière à côté de la borne textile
1 bac rue aux Blés, près du transformateur

Corny-sur-Moselle
1 bac au restaurant le "Gourmet Lorrain", au 28 rue de la Moselle
1 bac rue de la Moselle, aux points de regroupements des immeubles
1 bac au Clos Beva, rue de la Fontaine de Fer à proximité du N°7

Dornot
1 bac au cimetière
1 bac dans l'enclos des poubelles

Gorze
2 bacs sur le parking rue Général de Gaulle

Jouy-aux-Arches
1 bac au monument aux morts
1 bac au centre socioculturel

Lorry-Mardigny
1 bac près de l'Eglise
1 bac au carrefour, route de Lorry, route de Pont à Mousson et rue du Château à Mardigny.

Novéant-sur-Moselle
2 bacs au cimetière

Rezonville - Flavigny
1 bac à l'angle rue de Metz/rue de l'Eglise
1 bac à l'angle rue de Metz/rue des Bois
1 bac près du gîte Marsault (Flavigny)

Vionville
1 bac à la salle des fêtes (dans l'abribus)
1 bac à proximité de l'église

Ecole de musique du Val de Moselle

EH BIEN, DANSEZ MAINTENANT !

Depuis septembre 2015, l'école de musique a ouvert une section danse.

Depuis sa création en 1978, les effectifs de l'école n'ont cessé d'évoluer. Par le biais d'une convention de partenariat signée le 8 septembre 2012 avec la Communauté de Communes du Val de Moselle, un premier changement s'opérait, lui permettant de passer d'un fonctionnement municipal à un statut associatif. Elle bénéficie ainsi chaque année de subventions de fonctionnement de la CCVM.

L'école de musique du Val de Moselle (et sa section danse) est ouverte à tous. L'apprentissage de la musique et de la danse peut commencer dès l'âge de 4 ans.

Apprentissage et pratique
DE NOMBREUX INSTRUMENTS

- Violon, alto et violoncelle
- Guitare
- Piano - Accordéon
- Flûte traversière
- Clarinette - Saxophone
- Trompette
- Trombone
- Cor - Tuba
- Batterie - Percussion
- Percussions africaines
- Chant

NOUVEAU
CLASSES DE DANSE

- Eveil à partir de 4 ans
A Corny sur Moselle, le mercredi
A Jouy aux Arches, le lundi

- Danse classique à partir de 7 ans
A Corny sur Moselle, le mercredi

- Modern jazz à partir de 7 ans
A Corny sur Moselle, le mercredi

Les cours ont débuté le 14 septembre. Vous pouvez cependant vous inscrire tout au long de l'année.

06 42 68 20 05
ecolevdmsecretariat@gmail.com

Tennis

STAGE DE DÉCOUVERTE

Comme chaque été, la Communauté de Communes du Val de Moselle a organisé un stage de découverte et de pratique du tennis pour les jeunes de 6 à 15 ans, sur ses terrains à Novéant sur Moselle. Les cours entièrement gratuits ont été dispensés par un moniteur breveté d'Etat.

Ce stage de découverte permet chaque année d'enregistrer de nouvelles recrues sur les courts.

NOUVELLES ENSEIGNES

AUTO ÉCOLE
des Bords De Moselle
06 24 68 11 91 / 03 54 44 52 76

AUTO ÉCOLE DES BORDS DE MOSELLE

Jean Yves Poulet a bénéficié d'un accompagnement à la création d'entreprise de la part de la CCVM, dans le cadre de son partenariat avec Alexis.

L'auto école des Bords de Moselle dirigée par Jean Yves Poulet, a ouvert ses portes le 16 juillet 2015.

Elle propose des formations classiques au code de la route et à la conduite mais également, une formation remorque B 96. Ce type de formation n'est pas courant. La mention additionnelle 96 sur la catégorie B du permis de conduire est nécessaire, dans certains cas, pour conduire une voiture attelée d'une remorque. Pour l'obtenir, il faut suivre une formation de 7 heures.

Une demande d'agrément est également en cours afin de pouvoir proposer le permis à 1 € par jour.

Auto École des Bords de Moselle - 15 rue de Metz - 57680 Corny sur Moselle
06 24 68 11 91 - 03 54 44 52 76 - autoecole.corny@sfr.fr

YVELISE COIFFURE À DOMICILE

Les Novéantais connaissent bien sa petite voiture rouge. Madame Micolin exerce la coiffure à domicile ; coupe homme, femme, enfant, brushing, couleur... mais aussi coiffure de mariage et conseils personnalisés.

Elle se déplace dans un rayon de 50 km autour de Novéant. N'hésitez pas à la contacter.

Prenez votre rendez-vous sur un simple coup de fil : 07 81 28 81 49
du lundi au samedi de 7h à 20H

Yvelise coiffure à domicile 07 81 28 81 49

Raid aventure
LA SAHARIENNE SERIES

La Communauté de Communes du Val de Moselle était partenaire du raid aventure "La Saharienne séries", qui a traversé le Val de Moselle le 19 septembre. Il se calque sur la Saharienne, dont la première édition s'est déroulée au Maroc.

100 % FÉMININ

Ce raid aventure est un évènement 100 % féminin qui allie sport, partage et solidarité. Par équipe de 2, les coéquipières ont durant 2 jours participé à différentes épreuves (course, canoë, VTT, trail, tir à l'arc…) en ne poursuivant qu'un seul but : aller jusqu'au bout ensemble ! Elles étaient près de 150 participantes.

100 % SOLIDAIRE

Courir le Raid "la Saharienne séries", c'est aussi s'engager : ces 19 et 20 septembre étaient dédiés à "la lutte contre les violences faites aux femmes". Une partie des fonds est reversée aux associations défendant cette cause.

Spectacle de Noël
Mercredi 09 décembre 2015 à 14h30
au Centre socioculturel de Jouy aux Arches
Pour les enfants de la CCVM, de 4 à 11 ans
Spectacle de Fabergosse : En quête avec Barnabée
Gouter offert aux enfants !
Entrée : 1 jouet par enfant
Réservation obligatoire à : anim@lcjouy.com
Loisirs et Culture

Le Noël des enfants de la CCVM

Mercredi 9 décembre à 14h30
au centre socioculturel
de Jouy aux Arches

Inscription
auprès de votre périscolaire ou sur
anim@lc-jouy.com

Permanences du président

A l'attention des **élus**
Mardi et jeudi matin de 9h à 11h
Sur RDV
A l'attention du **public**
Mardi à partir de 14 h 30
Sur RDV

Communauté de Communes du Val de Moselle
Place de la Gloriette - 57130 ANCY sur MOSELLE
Tél : 03 87 33 24 78
valdemoselle@ccvm.fr - www.val-de-moselle.com

Ouverture au public : Lundi - Mardi - Jeudi
9 h 00 à 11 h 00 - 14 h 00 à 17 h 00

Conception - CCVM - J. DEMANGE